

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 2 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit et le 2 juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VAUXRENARD (Rhône) s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SALANSON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 25 juin 2018.

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : M.DORY Sylvain- Mme DUPONT NGUYEN TRIEU Le Khanh - M. FOREST Daniel – Mme GUIGNIER Chantal – MM. OLIVIER André – POURREYRON Cyril - SALANSON Jean-Jacques – Mme SALANSON Patricia.
Absents excusés : MM. BAUJARD Roland - DENUELLE Sixte

Les compte-rendus du 4 mai et 4 juin sont approuvés à l'unanimité.

Nomination du secrétaire de séance : M. Cyril POURREYRON

Décisions du maire prises par délégation :

- déménagement du bureau du maire et du secrétariat à l'occasion de l'installation du nouveau PC.
- commande store pour bureau en façade de la mairie.

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'il est possible d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant la commande des toilettes sèches.

Le Conseil Municipal autorise l'ajout de cette délibération.

Installation toilettes sèches : délibération

Suite à la réception des devis pour l'installation de toilettes sèches, Monsieur le Maire les présente au Conseil Municipal :

- Société Sanisphère fourniture et pose : 12 759.70 € HT
- SARL Lacharme terrassement : 824 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de lancer le projet
- charge Monsieur le Maire d'établir les commandes correspondantes.

Rapport commissions municipales, CCSB et syndicats intercommunaux

- Commission garderie
Quelques points sont à modifier dans la convention.

- Commission personnel
Modification dans l'emploi du temps de Simone, elle fera l'entretien de la « salle des marcheurs » le vendredi.

Ludovic sera préposé à l'entretien des toilettes sèches.

Il faut la demande de changement de temps de travail avant début août, le comité paritaire se réunissant le 11 septembre.

- Atelier sur l'éolien le lundi 9 juillet à la maison du Col de Crie.
L'entreprise RES travaille sur le territoire de la CCSB pour une implantation d'éoliennes, elle a envoyé des courriers à tous les propriétaires de terrains se trouvant sur la ligne des crêtes de Chiroubles à Jullié.
Elle a étudié les zones probables d'implantation.
La gestion de ce dossier revient à la CCSB et au TEPOS.
Le Conseil Municipal de Vauxrenard ne prend pas position en attendant plus de précisions.

Questions diverses

- Salle des marcheurs : Les travaux sont en cours, pas de problème.
- Parking : les négociations sont en cours pour trouver un terrain.
- Table d'hôte : demande de licence à la préfecture.
- Départ de la directrice d'école : Florence Solvignon, il y aura 15 élèves dans cette classe à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **lundi 27 août 2018 à 20 h 30**